

ÉNERGIES RENOUVELABLES

Chaudière « zéro carbone »

Une chaudière à bois qui fabrique de la chaleur, mais aussi de l'électricité, pour alimenter toute la maison en énergie : pour sa première édition, le concours national EnR21 distingue, le 28 juin, en partenariat avec L'Express, ce prototype imaginé par quatre jeunes diplômés de l'École centrale de Paris. Jusqu'alors, la micro-cogénération – fabrication simultanée d'électricité et de chaleur à petite échelle – se heurtait à des handicaps techniques de motorisation. Le procédé Amoes, destiné

à équiper des immeubles en milieu rural ou périurbain, permettra de concevoir des bâtiments « zéro carbone », n'émettant pas de gaz à effet de serre. Autres innovations distinguées par la Technopole de Cherbourg, à l'origine de ce concours récompensant des projets liés aux énergies renouvelables pour le bâtiment et l'industrie : une éolienne à voile tournante, au rendement permettant de chauffer toute une maison, ou encore une climatisation fonctionnant grâce à des panneaux solaires. ● **M. Fts**